



InfoNote

Février 2017

INFO17-01aF2

Les primes de soins de santé payées par les employeurs pourraient bientôt être imposées au fédéral - MISE À JOUR

Nous sommes heureux d'annoncer que le gouvernement Trudeau n'ira pas de l'avant avec cette mesure.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant en assurance collective.

Comme assureur et leader en gestion optimale de la santé, nous savons à quel point il est important qu'un maximum de Canadiens puisse accéder à une vaste gamme de soins de santé de qualité, à un coût raisonnable. C'est pourquoi nous souhaitons vous informer d'une situation inquiétante qui pourrait compromettre la couverture de soins de santé que vous offrez.

Lors du dépôt du prochain budget fédéral, il semble que nous pourrions assister à un important changement de la politique fiscale en matière d'assurance collective. À l'heure actuelle, nous ne savons pas encore exactement quelles sont les modifications qui seront apportées. Toutefois, selon un [article paru dans le National Post](#) en décembre dernier, le gouvernement du Canada n'exclut pas d'imposer la portion des primes d'assurance accident-maladie et soins dentaires que vous payez pour vos employés.

Conséquences potentielles

Cette mesure pourrait avoir d'importantes conséquences pour les employeurs et les assurés qui bénéficient d'un régime d'assurance de soins de santé. Comme employeur, vous auriez notamment à modifier le calcul des avantages imposables et vous pourriez devoir réduire la couverture des soins de santé que vous offrez à vos employés pour leur éviter une hausse trop importante de leur revenu imposable.

(Voir page suivante)



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Faute de moyens pour souscrire une assurance privée, de nombreux Canadiens pourraient perdre leur accès à plusieurs soins non couverts par les régimes provinciaux. Quant aux millions de personnes qui continueront d'adhérer au régime d'assurance de soins de santé de leur employeur, elles pourraient devoir payer des centaines, voire des milliers de dollars d'impôt en plus tous les ans.

Comment signifier votre désaccord?

L'industrie s'est mobilisée autour de cette question et a amorcé plusieurs démarches afin de sensibiliser le ministère des Finances fédéral et le bureau du ministre aux conséquences de cette décision sur les assurances et la santé des Canadiens.

Le site santesansimposition.ca a notamment été mis en place pour permettre à la population de signifier son désaccord avec cette nouvelle mesure potentielle. Nous vous encourageons à vous y rendre dès maintenant et à vous faire entendre auprès de votre député fédéral en remplissant le court formulaire en ligne. Faites vite! Le dépôt du budget est prévu pour la fin de février ou le début de mars.

Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec votre représentant en assurance collective.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Josée Dixon". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping initial "J" that loops around the first part of the name.

Josée Dixon
Première vice-présidente
Assurance pour les groupes et les entreprises